

La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.

[Axe 2 : Les recompositions du lien social]

Quels sont les obstacles persistants à l'égalité entre les hommes et les femmes dans la société, et quelles mesures sont mises en place pour la promouvoir ?

Nous verrons d'abord les inégalités persistantes dans l'éducation et le monde professionnel, puis les actions et les lois visant à réduire ces inégalités, avant d'analyser les limites et les défis actuels de cette promotion de l'égalité.

I. Des inégalités qui persistent malgré les progrès

Idee principale :

Malgré des avancées légales, les inégalités entre les sexes restent visibles dans l'éducation, l'emploi et les postes à responsabilité.

Points à développer :

- **Ségrégation dans l'orientation scolaire et professionnelle** : les filles moins présentes dans les filières scientifiques et techniques.
- **Inégalités salariales** : écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour un même poste ou à compétences égales.
- **Plafond de verre** : difficulté d'accès des femmes aux postes de direction ou aux responsabilités politiques.
- **Inégal partage des tâches** domestiques et des congés parentaux, freinant la carrière des femmes.

Exemples à citer :

- En 2023, **les femmes gagnent en moyenne 15,4 % de moins** que les hommes en France (Insee).
- **30 % des ingénieurs** en France sont des femmes (rapport de la CDEFI, 2022).
- Dans les grandes entreprises du CAC 40, **seules 2 femmes PDG en 2023**.
- **Inégalités dans les choix d'orientation** : 87 % de filles dans les filières littéraires, mais seulement 26 % en filières d'ingénierie (Ministère de l'Éducation nationale, 2022).

Transition :

Face à ces constats, des mesures ont été mises en place pour promouvoir activement l'égalité.

II. Les mesures et actions pour promouvoir l'égalité

Idee principale :

L'égalité hommes-femmes est devenue un objectif politique majeur, soutenu par des lois et des dispositifs dans l'éducation, l'emploi et la vie publique.

Points à développer :

- **Lois sur l'égalité professionnelle** (loi Roudy 1983, loi Génisson 2001, loi pour l'égalité salariale 2006, loi Copé-Zimmermann 2011 sur les quotas de femmes dans les conseils d'administration).
- **Promotion de la mixité dans les filières scolaires et les métiers** : campagnes de sensibilisation, journées de découverte des métiers pour les filles.
- **Plans d'action égalité professionnelle dans les entreprises** : obligation de publier un index égalité hommes-femmes.
- **Parité en politique** : lois sur la parité électorale (2000, 2014).

Exemples à citer :

- **Loi Copé-Zimmermann** : en 2022, 45,3 % de femmes dans les conseils d'administration du CAC 40 (contre 12,5 % en 2010).
- **Index égalité professionnelle obligatoire depuis 2019** : les entreprises doivent obtenir au moins 75/100 sous peine de sanctions.
- **Création de ministères et secrétariats d'État dédiés aux droits des femmes.**

Transition :

Mais malgré ces mesures, des inégalités et résistances demeurent, posant la question des limites et des défis de cette promotion.

III. Les limites et les défis actuels

Idée principale :

L'égalité formelle inscrite dans les lois ne garantit pas toujours une égalité réelle : il reste des freins culturels, sociaux et économiques.

Points à développer :

- **Les stéréotypes de genre** continuent d'influencer les choix d'orientation et les carrières.
- **Le « plafond de verre »** persiste, en particulier dans les secteurs très masculins.
- **Le sexisme ordinaire et les violences sexistes** entravent la reconnaissance et la progression des femmes.
- **Difficulté à concilier vie professionnelle et familiale** pour les femmes, malgré les politiques d'égalité.
- **Disparités renforcées** par la crise sanitaire ou économique.

Exemples à citer :

- **Étude HCE 2022** : 8 femmes sur 10 disent avoir été victimes de sexisme au travail.
- **Rapport Insee 2021** : les mères assument 64 % des tâches domestiques même lorsqu'elles travaillent à temps plein.
- **Campagne #MeToo (2017)** : dénonciation massive des violences sexuelles, révélant l'ampleur du problème.

Conclusion

La promotion de l'égalité hommes-femmes a permis des progrès significatifs, mais les inégalités structurelles et culturelles restent un défi majeur. Cette égalité passe non seulement par des lois, mais aussi par un changement des mentalités.

Ouverture possible :

Comment l'éducation et les médias peuvent-ils contribuer à déconstruire les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge ?